



Vœu déposé par le groupe de la Droite et du Centre
Conseil régional Centre-Val de Loire
Session du 22 février 2018



Fermeture de classes dans les écoles en 2018

Les territoires ruraux ne peuvent plus être la variable d'ajustement des politiques

Le 17 juillet 2017, lors de la première Conférence nationale des territoires, **Emmanuel Macron** s'était solennellement engagé devant les représentants de la Nation et des collectivités locales : « **les territoires ruraux ne peuvent plus être la variable d'ajustement. Il n'y aura plus aucune fermeture de classes dans les écoles rurales** ».

7 mois plus tard, sans compter le **Loiret**, on annonce pour la rentrée 2018 plus de **140 fermetures de classes** pour la Région Centre-Val de Loire : 25 fermetures dans le **Cher**, 42 fermetures en **Eure-et-Loir**, 19 fermetures dans l'**Indre**, 22 fermetures en **Indre-et-Loire**, 34 fermetures en **Loir-et-Cher**.

En dépit des dénégations ministérielles, si des ouvertures de classes sont effectivement en cours, le solde réel est plus que négatif dans de nombreux départements en France et en particulier dans notre Région. De plus, ce sont les territoires ruraux qui sont les premiers affectés.

Contrairement aux propos du Président de la République, les classes et les élèves des zones rurales sont bel et bien aujourd'hui une variable d'ajustement.

De très nombreux élus de la Région Centre-Val de Loire ont interpellé le Gouvernement la semaine dernière à ce sujet en dénonçant le mensonge et demandent un moratoire sur les fermetures envisagées pour garantir à chaque enfant de France les mêmes droits et la même égalité des chances.

L'école, c'est la vie, l'école, c'est l'émancipation, l'école, c'est la liberté, l'école, c'est la République sur TOUT le territoire de la République.

Non à une éducation à deux vitesses ! Il y en a assez que ce soit toujours les mêmes qui fassent les frais d'une politique de plus en plus injuste.

Par conséquent, le Conseil régional du Centre-Val de Loire réuni à Orléans le 22 février 2018, demande un moratoire sur les fermetures de classes qui sont faites sans concertation et tout particulièrement dans les zones rurales.

ADOPTE A LA MAJORITE

Pour : groupes Socialistes, Radicaux et Démocrates (sauf 2 élus), Union de la Droite et du Centre, Front National et Madame RAIMBAULT

Abstention : groupe Ecologiste, Messieurs COMMANDEUR et GIRARDIN